

Evolution du Groupe DANONE/LU - Voeu présenté par Mme Annie MENETRIER, Conseillère Municipale

Mme Annie MENETRIER : Je propose au Conseil Municipal le voeu suivant :

«A la veille d'annonces sur l'évolution du Groupe DANONE et des Entreprises LU qui concerne en particulier le site de Besançon, les élus du Conseil Municipal affirment qu'ils mettront toute leur énergie pour sauvegarder l'outil industriel performant de Besançon et les emplois qui y sont rattachés».

M. Jean ROSSELOT : Monsieur le Maire, bien que ce voeu ne soit au fond qu'une pétition de principe, nous sommes bien évidemment favorables à tout ce qui peut préserver des emplois à Besançon donc nous le voterons mais nous souhaiterions connaître au plus tôt les mesures que la Municipalité compte proposer à l'Assemblée Communale pour donner un contenu concret à la préservation des emplois chez LU à Besançon.

M. Jean-Louis FOUSSERET : La Municipalité va continuer à faire ce qu'elle a déjà fait, à savoir que Robert SCHWINT et moi-même avons rencontré Franck RIBOUD au siège de la Société DANONE à Paris, que d'autre part j'ai rencontré Jean GLAVANY à ce sujet, que Paulette GUINCHARD-KUNSTLER a rencontré également Jean GLAVANY et que dès l'annonce des mesures et même dès cette semaine, nous allons reprendre encore des contacts avec le groupe LU/DANONE pour leur dire notre opposition à la fermeture de ce site qui, on le sait, est un site performant. C'est une belle usine qu'il y a sur Besançon et effectivement on ne peut pas accepter que, pour répondre aux contraintes d'un libéralisme forcené, on ferme ce site. Nous allons continuer notre action qui n'a pas cessé d'ailleurs. Le Directeur de Cabinet du Maire a eu dernièrement la direction de DANONE et nous lui avons fait part de notre volonté de ne pas voir fermer ce site».

Après une courte suspension de séance accordée au groupe «Pour Besançon, Réussir le changement», le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ce voeu.

Récépissé préfectoral du 2 avril 2001.